Niveau(x) d'enseignement: 3 Numéro EDUQ : 8470064
Centre d'intérêt: 260

Dussault, Gabrielle.

Correction des problèmes mineurs d'articulation chez les enfants pour qui on avait différé la thérapie d'un an ou deux afin que les enfants soient plus matures lors de la correction... / Gabrielle Dussault. -- Beauport : Commission scolaire Beauport, 1983.
[5] f. ; 28 cm.

Descripteur(s): *Trouble du langage *Rééducation *Orthophonie *Maternelle (Niveau)

Identificateur(s) de sujet: *Problème d'articulation *Antériorisation *Sigmatisme interdental

Ce second volet d'une étude sur la correction des problèmes mineurs d'articulation fait appel au facteur de maturation. Les sept enfants qui, au terme de l'enquête menée en 1980-1981, présentaient encore des troubles d'articulation ont fait l'objet d'un programme de rééducation débutant en janvier 1982 pour quatre d'entre eux, en septembre 1982 pour les autres. La thérapie débutait lorsque les incisives centrales supérieures et inférieures de l'enfant étaient apparues et que le placement du phonème était assez facilement réalisable.

Sur les sept enfants rééduqués, cinq ont complètement surmonté leur problème d'articulation (antériorisation des phonèmes /s/ et /z/ ou sigmatisme interdental) alors que les deux autres ont acquis la bonne articulation mais ne l'utilisent pas à 100% en parole spontanée. Ces résultats (71% de réussite) constituent un progrès appréciable par rapport aux résultats obtenus en juin 1980 dans le cadre de l'enquête "Troubles linguistiques et apprentissages scolaires" (43% de réussite). La prise en considération du facteur maturation et le report du travail de rééducation de la maternelle au début du primaire auraient donc une incidence positive sur l'efficacité de l'intervention orthophonique.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 03
Notice(s) connexe(s): 8470062, 8470063

EDUQ 847006

COMMISSION SCOLAIRE BEAUPORT

Correction des problèmes mineurs d'articulation
chez les enfants pour qui on avait différé la thérapie
d'un an ou deux afin que les enfants soient plus matures
lors de la correction, et dans l'espoir d'avoir
un meilleur pourcentage de réussite

GABRIELLE DUSSAULT
Orthophoniste

Mai 1983

La rédaction actuelle complète une recherche entreprise en 1980. Dans un premier temps (juin 80), nous avions recherché des enfants qui avaient été suivis pour des difficultés de langage cinq ans auparavant (1975-76); nous voulions alors savoir si ces enfants avaient complètement récupéré au plan du langage et s'ils présentaient des difficultés d'apprentissage du français. Nous avions alors constaté que les troubles d'articulation mineurs étaient ceux qui laissaient le plus de séquelles.

Dans l'analyse des résultats, nous nous interrogions entre autre, sur l'âge d'intervention: "... il y aurait lieu de se demander si le moment choisi pour intervenir (5-6 ans) est le plus favorable à la rééducation de ce type de problème. Si l'on croit que les problèmes d'articulation simples sont le plus souvent liés à l'immaturité générale et à l'immaturité particulière des organes phonateurs de l'enfant, il y aurait peut-être lieu d'intervenir alors que l'enfant est un peu plus âgé, donc un peu plus mature. La rééducation en serait d'autant facilitée." (Troubles linguistiques et apprentissages scolaires - Juin 80, p. 10)

Dans un deuxième temps de la recherche (Correction par maturation des problèmes mineurs d'articulation - Juin 81), nous avons constaté qu'une grande proportion des enfants de la maternelle corrigent seuls leur problème mineur d'articulation. En effet, dans une population de 61 enfants évalués en début de maternelle et en fin de maternelle, 87,8% de ceux qui n'avaient par encore acquis les phonèmes /ʃ/ et /ʒ/ les ont acquis sans que nous intervenions et 64,8% de ceux qui présentaient un sigmatisme interdental pour les phonèmes /s/ et /z/ l'ont éliminé sans que nous intervenions.

## OBJECTIF

Il nous restait dans un troisième temps, à faire la rééducation des enfants qui avaient conservé un problème d'articulation après la maternelle, un an ou deux plus tard en espérant que notre pourcentage de réussite soit meilleur. Tel est l'objet de la présente rédaction.

## METHODE

En janvier 1982, nous avons réévalué les sept enfants qui avaient encore leur problème mineur d'articulation en juin 1981. Parmi eux, quatre enfants nous ont semblé prêts à corriger leur articulation; les trois autres enfants ont été pris en thérapie 6 mois plus tard, c'est-à-dire en septembre 1982. Nous considérions qu'un enfant était prêt à entreprendre la thérapie quand ses incisives centrales supérieures et inférieures étaient apparues et quand le placement phonétique du phonème était assez facilement réalisable.

Tous les parents nous ont assuré leur collaboration soit en assistant aux thérapies (4 mères), soit en continuant à la maison le travail expliqué par écrit.

## LES SUJETS

Au moment de commencer la rééducation des enfants, nous avons constaté les changements suivants dans leur comportement verbal chez deux enfants: le sujet 3 qui présentait un sigmatisme interdental pour /s/ et /z/ l'avait modifié; le sigmatisme se retrouvait maintenant sur les quatre phonèmes /s/, /z/, /ʃ/, /ʒ/ et il était accompagné d'un déplacement latéral de la mâchoire. Le sujet 6 avait transformé son sigmatisme interdental en un sigmatisme latéral pour les phonèmes /s/ et /z/. Les cinq autres sujets ont conservé leur problème intact jusqu'au moment de la rééducation (voir tableau 1). La moyenne d'âge des enfants était de 7 ans 1 mois.

RESULTATS

Tableau I - Comparaison de l'articulation de 7 enfants avant (juin 81) et après (mai 83) leur rééducation orthophonique

| Sujets | Juin 1981 | | Mai 1983 | |
|---|---|---|---|---|
| | ʃʒ·sz | sigmatisme | ʃʒ·sz | sigmatisme |
| 1- (3)* | | X (I) | | X |
| 2- (6) | | X | | |
| 3- (19) | | X | | |
| 4- (22) | X | | | |
| 5- (14) | | X (I) | | |
| 6- (20) | | X (I) | | |
| 7- (21) | | X (I) | | X |

* Le chiffre entre parenthèses correspond au même enfant dans le tableau I p. 3 de "Correction par maturation des problèmes mineurs d'articulation chez les enfants de la maternelle" - juin 1981

(I)Problème sevère

Parmi les sept enfants rééduqués, cinq (71%) ont complètement réglé leur problème d'articulation et deux (28%) ont acquis la bonne articulation mais sans l'utiliser à 100% du temps en parole spontanée. Pour l'un de ces deux enfants, on sait qu'il y avait un manque de motivation à corriger son articulation.

## ANALYSE DES RESULTATS

Les présents résultats: 71% de réussite, représentent un progrès appréciable sur les résultats de juin 1980 (Troubles linguistiques et apprentissage scolaire). En effet, dans cette recherche, le pourcentage de réussite était de 42,8% alors que 57% d'enfants gardaient des séquelles de leur problème d'articulation.

Il est certain que le facteur "maturation" n'est pas le seul à considérer dans la décision du moment d'intervention dans les problèmes d'articulation, mais l'augmentation du pourcentage de réussite observé ici est appréciable et nous confirme dans notre hypothèse que la maturation facilite l'intervention orthophonique dans les problèmes d'articulation.

## CONCLUSION

Bien sûr d'autres facteurs que la maturation sont à considérer dans la correction d'un comportement verbal, quel qu'il soit. Par exemple, la motivation, le degré d'implication des parents, la sévérité du problème... sont tous des facteurs qui peuvent influencer les résultats d'une rééducation. L'intervenant peut reconnaître et contrôler certains facteurs, d'autres peuvent lui échapper, d'autres enfin peuvent être évidents mais incontrôlables.

Si notre recherche vous éclaire sur un aspect de la rééducation, nous prenons aussi conscience des limites de cette recherche.